

Portugal



Les Solicitadores de execução



(Source : Europa)

Population : 10 800 000 habitants
Superficie : 92 072 Km²
Capitale : Lisbonne
Monnaie : euro
Langue officielle : portugais
Système politique : république
Adhésion à l'UE : 1986
Adhésion à l'UIHJ :



L'huissier de justice européen dans l'espace communautaire

Présentation

Qui sont les professionnels chargés de l'exécution des décisions de justice, de la signification des actes ou du recouvrement de créances ?

Les *Solicitadores de execução*. Ils ont le monopole de l'exécution de décisions de justice et des titres et actes en forme exécutoire. Ils peuvent procéder à la signification des actes judiciaires et extrajudiciaires. Dans le cadre des procédures d'exécution et dans le cas de certains congés, il s'agit d'un monopole.

Ils peuvent également être mandatés par les justiciables pour occuper dans les affaires civiles jusqu'à 3750 euros, effectuer des partages judiciaires ou non judiciaires, prendre des hypothèques, préparer des dossiers pour les notaires, donner des conseils en matière fiscale, préparer les dossiers en matière de copropriété et être secrétaires de sociétés commerciales afin d'authentifier les documents.

Quel est le statut de ces professionnels ?

La profession a été mise en place en septembre 2003. Les *Solicitadores de execução* sont nommés par la Chambre des *Solicitadores*. Professionnels indépendants, ils exercent sous une forme libérale. L'accès à la profession est strictement réglementée. Ils sont soumis à des règles déontologiques, disciplinaires et professionnelles pour lesquelles ils doivent souscrire une assurance.

Comment sont-ils organisés ?

Les 430 *Solicitadores de execução* (dont environ 55% de femmes) sont répartis sur l'ensemble du territoire, sous réserve de quelques zones rurales et des îles des Açores et de Madère où un manque est relevé.

Ils peuvent exercer seuls ou en société civile. Des projets de création de sociétés autonomes sont l'étude. La compétence territoriale est attachée à l'arrondissement judiciaire avec possibilités d'extension exceptionnelles. La **Câmara des Solicitadores** représente la profession au niveau national. Contact :

Câmara des Solicitadores

Rua D. Estefânia n°17, 3º Dte

1169 – 174 Lisboa – Portugal

Tel: +351 213 172 063

Fax: +351 213 634 870

Site Internet: www.solicitador.net

Email : c.geral@solicitador.net

Comment accède-t-on à la profession ?

Outre la nationalité portugaise et une moralité exemplaire, il faut être titulaire d'un diplôme d'études universitaires de droit (3 ans minimum ou 5 ans). Le candidat doit accomplir un stage d'un an et demi suivi de trois années comme *Solicitador* et six mois de spécialisation. Un examen professionnel doit être passé. Le candidat est nommé par la *Câmara des Solicitadores*. Une formation continue facultative mais très suivie est mise en place par la profession.

L'exécution des décisions de justice

Qui est chargé d'exécuter les décisions de justice au Portugal ?

Les *Solicitadores de execução* ont le monopole de l'exécution des décisions et des titres ou actes en forme exécutoire en

matière civile et commerciale. En matière fiscale, il existe des agents spécialisés.

Peut-on contacter directement un huissier de justice pour faire exécuter une décision de justice ?

Oui. On peut choisir librement le *Solicitador de execução*. Mais seul un *Solicitador de execução* territorialement compétent sur le lieu de l'exécution pourra procéder à l'exécution forcée, sauf extension exceptionnelle pour certains domaines.

L'huissier de justice peut-il exécuter sur l'ensemble du patrimoine du débiteur ?

Le *Solicitador de execução* chargé de l'exécution peut procéder à l'exécution forcée sur le patrimoine mobilier ou immobilier, corporel ou incorporel du débiteur. En cas de saisie sur les comptes bancaires, une autorisation spéciale du juge est requise.

L'huissier de justice est-il responsable de la conduite de l'exécution ?

Le *Solicitador de execução* chargé de l'exécution a la responsabilité de la conduite des opérations d'exécution. C'est lui qui décide de la procédure à diligenter. En cas de difficulté, il peut requérir le concours de la force publique. Des délais de paiement peuvent être accordés au débiteur avec l'accord du créancier.

L'huissier de justice peut-il obtenir des renseignements concernant le débiteur et son patrimoine ?

Oui. Le *Solicitador de execução* peut consulter les fichiers des salariés, les registres immobiliers et les registres des immatriculations des véhicules. Concernant les comptes bancaires, les informations fiscales et autres informations protégées, il faut la permission du juge.

Qui paye l'intervention de l'huissier de justice ?

C'est le débiteur qui règle les frais de l'intervention du *Solicitador de execução*. En cas de défaillance du débiteur, les frais doivent être en charge par le créancier.

La signification des actes

Les huissiers de justice peuvent-ils procéder à la signification des actes ?

Les *Solicitadores de execução* peuvent procéder à la signification des actes judiciaires et extrajudiciaires. Dans le cadre de l'exécution ou pour certains congés, il s'agit d'un monopole.

Comment est réalisée concrètement la signification d'un acte ?

Dans le cadre de l'exécution, l'acte est remis physiquement au destinataire ou à une autre personne rencontrée au domicile, un voisin ou le gardien. Lorsque l'acte n'est pas remis au destinataire, un avis de passage est laissé au domicile invitant le destinataire à se rendre chez le *Solicitador de execução* pour prendre l'acte. Une lettre recommandée est également adressée par la poste dans les deux jours. Lorsque le destinataire est parti

sans laisser d'adresse la signification se fait par la publication d'une annonce dans les journaux, un avis au dernier domicile connu et un avis à la mairie.

Quelle est la valeur juridique d'une signification ?

Le *Solicitador de execução* dresse un document relatant des modalités de remise de l'acte, qui a une valeur officielle.

L'huissier de justice intervient-il dans le cadre du règlement (CE) n°1348/2000 du Conseil sur la signification et la notification des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile et commerciale ?

Non. Des démarches sont faites pour que les *Solicitadores de execução* puissent devenir entités d'origine et entités requises.

Le recouvrement de créances

L'huissier de justice peut-il procéder au recouvrement de créances ?

Les *Solicitadores de execução* peuvent procéder au recouvrement amiable ou judiciaire des créances. Mais si un *Solicitador de execução* procède à une tentative de recouvrement amiable, il ne pourra pas ensuite procéder au recouvrement forcée pour la même créance.

Peut-on directement contacter un huissier de justice pour réaliser un recouvrement de créances ?

Oui. Il faut se mettre en rapport avec un *Solicitador de execução* et lui confier les

pièces. Il effectuera d'abord une tentative amiable. En cas d'échec, il accomplira les démarches pour obtenir un titre exécutoire mais il ne pourra pas en assurer le recouvrement. Le dossier sera alors confié à un autre *Solicitador de execução*.

Combien coûte le recouvrement de créances pour le créancier ?

En cas de recouvrement amiable, les honoraires sont fixés librement entre le client et le *Solicitador de execução*. En cas de recouvrement forcé, le tarif légal s'applique.

Les autres domaines d'intervention

L'huissier de justice peut-il réaliser des ventes aux enchères ?

Oui, dans le cadre de l'exécution.

L'huissier de justice peut-il effectuer des constats ?

Non.

L'huissier de justice peut-il représenter les parties devant les juridictions ?

Oui, mais en dehors du cadre de l'exécution uniquement et devant les juridictions civiles et sociales.

L'huissier de justice peut-il donner des conseils juridiques ?

Oui.

L'huissier de justice peut-il accomplir d'autres activités ?

Le *Solicitador de execução* peut accomplir plusieurs autres missions :

- mandat dans les affaires civiles jusqu'à 3750 euros
- partages judiciaires ou non judiciaires
- secrétaire de sociétés commerciales (pour authentifier les documents)
- préparation des dossiers pour les notaires
- conseil fiscal
- préparation des dossiers en matière de copropriété
- assistance dans le domaine des divorces non judiciaires